

## **Crise sécuritaire et résilience du secteur bancaire : une analyse appliquée aux banques en activités dans l'espace de l'Alliance des Etats du Sahel**

## **Insecurity and Banking Sector Resilience: An Applied Analysis of Banks Operating in the Alliance of Sahel States Region**

**Hassan TAMBOURA**

Expert en Finance et Evaluation, affilié au Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises et des Organisations (LaReGEO), Université Thomas Sankara (UTS), ex Ouaga 2, PO. Box. 417, Ouagadougou, Burkina Faso

**Date de soumission :** 28/02/2025

**Date d'acceptation :** 11/04/2025

**Pour citer cet article :**

TAMBOURA H. (2025) «Crise sécuritaire et résilience du secteur bancaire : une analyse appliquée aux banques en activités dans l'espace de l'Alliance des Etats du Sahel», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 8 : Numéro 2 » pp : 164 - 192

### Résumé :

Ce papier analyse les effets de l'insécurité sur la résilience du secteur bancaire de trois pays de l'UMOA (Burkina Faso, Mali et Niger), regroupés au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ces pays se distinguent par la recrudescence des attaques terroristes et un relèvement de leur indice sécuritaire. En cela, nous nous positionnons sur la période 2011-2020, en utilisant des données de 32 banques prises individuellement. Les résultats indiquent que la crise sécuritaire a un effet négatif et significatif sur la résilience du secteur bancaire. Par le truchement du provisionnement des créances compromises, la rentabilité des banques est impactée, de même que leur solvabilité. Par ailleurs, le taux moyen de dégradation de portefeuille s'affiche à 6,9%, pratiquement deux fois au-dessus de la moyenne communautaire (soit 3,7%). La proportion élevée des provisions constituées a un impact négatif sur le Z score qui affiche 1,399. À cet égard, le Régulateur devrait renforcer les initiatives allant dans le sens d'un approfondissement de la transmission monétaire en allégeant temporairement certaines dispositions prudentielles pour accompagner les banques de ces pays.

**Mots clés :** AES, crise sécuritaire ; dégradation de portefeuille bancaire ; réglementation prudentielle ; résilience bancaire.

**JEL Classification :** G21 ; G38 ; H56

### Abstract:

This paper analyzes the effects of insecurity on the resilience of the banking sector in three UMOA countries (Burkina Faso, Mali, and Niger), which are grouped within the Alliance of Sahel States (AES). These countries are characterized by a resurgence of terrorist attacks and an increase in their security index. Accordingly, we focus on the period from 2011 to 2020, using data from 32 individual banks. The results indicate that the security crisis has a negative and significant effect on the resilience of the banking sector. Through the provisioning of non-performing loans, the profitability of banks is impacted, as well as their solvency. Furthermore, the average portfolio degradation rate stands at 6.9%, nearly twice the community average (3.7%). The high rate of provisions set aside has a negative impact on the Z score, which stands at 1.399. In this regard, the regulator should strengthen initiatives aimed at deepening monetary transmission by temporarily easing certain prudential regulations to support the banks in these countries.

**Keywords:** AES, security crisis; banking portfolio degradation; prudential regulation; banking resilience.

**JEL Classification:** G21; G38; H56.

## INTRODUCTION

### Contexte

Le secteur bancaire, soumis à une réglementation stricte, se distingue notamment par son rôle d'intermédiation via le crédit. En finançant les économies, les banques et établissements financiers jouent un rôle clé en tant que moteur de la croissance économique (Beltratti et al., 2012 ; Jacquet & Pollin., 2012 ; Kpodar, 2005).

Depuis le krach boursier<sup>1</sup> de New York en 1929 (Boutillier, 2013 ; Boyer, 2013 ; Galbraith, 1970), en passant par la crise financière internationale de 2007 (Ali & Iness., 2020 ; Ashraf, 2017 ;), et celle de la Covid-19 (Barrell., 2010 ; Gammadigbé, 2021 ; Goodell, 2020), les régulateurs ont constamment ajusté le cadre réglementaire pour répondre aux défis des systèmes financiers et bancaires. Selon Boyer (2013), l'insuffisance des politiques keynésiennes à éliminer les effets néfastes de la crise de 1929 a conduit les pouvoirs publics à mettre en place des mesures spéciales pour réguler le circuit économique. Cette crise a entraîné aux États-Unis d'Amérique (USA) un effondrement brutal du marché boursier équivalant à 46% du PIB américain et un taux de chômage record de 25% (Aimar & Diebolt., 2009).

Dans un contexte plus récent, la recrudescence de la crise sécuritaire dans les pays sahéliens a amplifié les défis pour le secteur bancaire, notamment en affectant les portefeuilles de créances. Pour y faire face, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a adopté des mesures spécifiques, telles que l'avis 002-01<sup>2</sup>, afin d'accompagner l'assainissement de leurs portefeuilles et de limiter leur exposition sur les titres publics, particulièrement sur l'État du Niger. Ces initiatives visent à préserver un système bancaire résilient, capable de protéger l'épargne des ménages et des entreprises, tout en répondant aux besoins des économies locales. En effet, la solidité d'un système bancaire ne peut être pleinement évaluée qu'en situation de choc, et les récentes mesures prises par les régulateurs devraient contribuer à améliorer le profil de risque de l'ensemble de l'industrie bancaire.

### Problématique

Ce papier examine la résilience des banques de l'Alliance des États du Sahel (AES)<sup>3</sup> en analysant l'évolution de leurs portefeuilles de créances sur la période 2011-2020, marquée par des tensions sécuritaires croissantes.

---

<sup>1</sup> Survenu le jeudi 29 octobre 1929

<sup>2</sup> En date du 22 janvier 2024 et portant traitement comptable et prudentiel des expositions sur les titres publics détenus sur l'Etat du Niger est un acte inédit.

<sup>3</sup> Burkina, Mali et Niger

Les pays de l'AES se distinguent par une forte proportion de l'encours de crédits à l'économie, représentant environ 42,4% du PIB cumulé des trois États au 31 décembre 2023<sup>4</sup>. Cette proportion varie selon les pays : 46,6% au Burkina, 65,7% au Mali, et 14,9 au Niger. Parallèlement, les données mondiales sur le terrorisme (Global Terrorism database-GTD) révèlent que sur la période 2011-2021, ces pays ont enregistré respectivement 493, 1086 et 266 attaques terroristes. Ces événements créent une psychose parmi les agents économiques, érodant la confiance des investisseurs et alimentant des velléités de désengagement, susceptibles à terme de conduire à une récession économique (Estrada et al., 2015).

L'analyse des performances opérationnelles des portefeuilles de créances bancaires de l'AES montre un taux brut moyen de dégradation de 14,5%, avec des disparités notables : 23,5% au Niger, 12,4% au Mali et 7,6% au Burkina. Hormis le Burkina, dont le taux se situe en deçà de la moyenne communautaire (8,5%), les deux autres pays affichent des niveaux nettement plus élevés<sup>5</sup>. Cette détérioration traduit l'impact négatif de la crise sécuritaire sur les activités économiques locales.

En raison de l'étroitesse des marchés et de l'interconnexion croissante des systèmes bancaires et financiers, les chocs exogènes tels que la crise sécuritaire constituent une menace pour la résilience du secteur bancaire. Ces fluctuations influencent les cycles économiques et peuvent être des précurseurs de crises systémiques (Elnahass & Elgammal.2022 ; Gammadigbé, 2021). L'environnement économique mondial récent, marqué par des instabilités, a mis en lumière les limites de l'application stricte des réglementations prudentielles issues des accords de Bâle <sup>6</sup>. Dans ce contexte, la crise sécuritaire au Sahel agit comme un choc adverse qui met à l'épreuve la solidité bancaire. Pour la Banque centrale, l'un des principaux défis reste de préserver la résilience du système bancaire dans un environnement marqué par des interconnexions complexes, incluant les opérations interbancaires, notamment les émissions de titres.

Les trois pays se distinguent par un taux de bancarisation en retrait de 4,5 points de pourcentage par rapport à la moyenne communautaire qui affiche 19% à fin 2022. Seul le Burkina dispose d'une proportion de population bancarisée au-dessus de la moyenne (20,6%) ; celui du Mali ressort à 15,6%, le Niger largement en retrait (soit 7,3%), au septième rang des huit pays de l'UMOA. Cette question revêt d'une importance capitale dans la mobilisation de ressources, sous forme de dépôts, d'autant plus que le taux de bancarisation dans les pays Maghrébins

---

<sup>4</sup> Données issues des dépouillements

<sup>5</sup> Données issues des dépouillements

<sup>6</sup> Banque de Règlements Internationaux (BRI).

oscille entre 60%, voire plus. Le cas du Maroc en est une illustration avec 71% en 2023 (Maghniwi & Oukassi, 2025).

Sans commune mesure, le secteur bancaire est confronté à de nombreux défis relatifs à la collecte de l'épargne. Comment analyser l'épargne en ce temps d'insécurité que traverse les Etats du sahel, si l'on sait que les agents économiques rationnels sont tentés de jouer la prudence. En effet, les dépôts relevés sur les trois places bancaires de l'AES affichent 27% du des dépôts totaux de l'Union. La Côte d'Ivoire a elle-seule représente une proportion de 36% des dépôts des huit places bancaires de l'UMOA, soit neuf points de base de pourcentage de plus que les banques de l'AES.

Ce focus se rattache au fait que les banques doivent détenir des ressources adaptées pour booster le financement de l'économie et assurer la viabilité de l'intermédiation par le crédit. En cela la stabilité de l'environnement économique s'appuie sur une maîtrise des mouvements inflationnistes afin de converger vers la stabilité financière, puissant levier de transmission de la politique monétaire (Cherkaoui & Bouchtaoui., 2025 ; Chen et al., 2015).

Ces développements soulignent l'importance de la régulation bancaire axée, notamment sur la gestion de la liquidité (Pollin, 2008) et la continuité d'exploitation des banques, condition essentielle de la pérennité du secteur. Galbraith (1992) a théorisé les crises comme une rupture structurelle, insistant sur l'amnésie collective des acteurs financiers qui tendent à oublier les leçons apprises des crises passées tout en cherchant à éviter leur répétition. Tandis que, le régulateur établit le cadre légal et les dispositifs associés, le superviseur veille à leur application. La stabilité financière, bien que multidimensionnelle, est garantie par plusieurs acteurs, notamment les Banques centrales, les autorités de supervision et les acteurs du marché financier. Elle se manifeste par la capacité du système à résister aux chocs exogènes tout en continuant à canaliser l'épargne vers les investissements.

La crise sécuritaire actuelle au Sahel constitue un choc majeur dont les implications sur les équilibres micro-économiques des banques, notamment la qualité des portefeuilles bancaires et la rentabilité, sont analysées dans cette étude. La dégradation du portefeuille, causée par le non-remboursement des prêts réduit la solvabilité des banques, en raison des provisions comptabilisées, conformément aux règles en vigueur. De nombreuses recherches, notamment celles de Demirgüç-Kunt & Detragiache (1998), identifient la qualité des créances comme un facteur significatif de l'insolvabilité des banques. Tel est la problématique de ce papier qui s'interroge en ces termes : « **quelles sont les interactions de la crise sécuritaire sur la résilience des banques en activités dans les trois (03) Etats de l'AES** » ?

L'objectif de ce papier est d'évaluer la résilience du secteur bancaire des Etats de l'AES face aux chocs exogènes liés à la détérioration du portefeuille de créances. Plus précisément, il s'agit d'analyser la situation, en se basant sur des variables sécuritaires, bancaires et macroéconomiques. A notre connaissance, aucune étude récente n'a tenté d'évaluer la résilience du secteur bancaire des pays de l'AES, en raison, notamment des difficultés liées à la collecte de données individuelles des banques. Ce travail contribue ainsi à enrichir la littérature bancaire et financière en explorant les impacts de la crise sécuritaire sur les trois places bancaires de l'AES. Son originalité réside, entre autres au fait qu'il exploite les données bancaires prises individuellement avec des analyses comparatives à d'autres places bancaires de l'Union.

Le choix de la temporalité, allant de 2011 à 2020 a été guidé par la thématique de l'étude qui se penche sur la résilience du secteur bancaire en faisant un parallèle avec la crise sécuritaire au Sahel. En cela, nous nous sommes intéressés aux données des banques prises individuellement et publiables, lesquelles données, les plus récentes possibles, couvertes par la crise sécuritaire.

Nous avons constitué une méthode d'analyse à partir de l'annuaire statistique des banques agréées par la BCEAO et disposant de données continues sur toute la période de l'étude pour les trois pays. Ces données quantitatives micro financières bancaires sont donc issues d'une compilation des différents rapports de la Commission bancaire. Le choix de la temporalité, allant de 2011 à 2020 a été guidé par la thématique de l'étude qui se rattache à la résilience du secteur bancaire, avec un parallèle sur la crise sécuritaire au Sahel.

L'ensemble des données du modèle d'analyse constitue des données de panels. Elles correspondent aux données croisées ayant deux dimensions, à savoir individuelle et temporelle, en rapportant les valeurs des variables concernant un ensemble d'individus sur une suite de périodes. L'individu dont il est question ici représente les banques exerçant dans les trois pays. La suite du papier est structurée autour de cinq sections. La deuxième section présente la microstructure des banques de l'AES. La troisième propose une revue littéraire. La quatrième section expose le cadre d'analyse, tandis que la discussion des résultats se trouve dans la cinquième section. Enfin, la sixième section conclut.

## 1. MICROSTRUCTURE DES BANQUES DE L'AES

### 1.1. Synoptique du paysage bancaire

Au 31 décembre 2023, quarante-quatre banques opéraient sur les trois places bancaires des pays de l'AES, représentant 27,85 % du total des cent cinquante-huit banques agréées dans l'espace UMOA.

L'activité bancaire sur les trois<sup>7</sup> pays affiche un total bilan de 19 190 milliards (Mds) de FCFA, soit 29% du total bilan de 65 921 Mds de FCFA pour l'ensemble des huit pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Cette profondeur bancaire place les pays de l'AES derrière les principales places bancaires de l'espace UMOA, notamment la Côte d'Ivoire (33,7%) et du Sénégal (19,5%), qui concentrent à elles seules 53,2% de part de marché.

En termes de proportion par rapport au PIB, le total bilan des banques des trois pays représente 76,67%, une performance supérieure à la moyenne communautaire se situant à 62,10%. Toutefois, l'évolution par pays révèle des disparités significatives. Le Burkina et le Mali se démarquent avec des parts de marché de 13,8% et 11,5%, tandis que le Niger ne représente que 3,80%, se situant juste avant la Guinée-Bissau.

Le nombre de comptes dans les livres des banques de l'AES s'élevait à 6 558 554 au 31 décembre 2023, un chiffre proche de celui de la Côte d'Ivoire (7 148 974 comptes) et nettement supérieur à celui du Sénégal (2 834 382 comptes).

### 1.2. Performances opérationnelles

Les encours de crédits évoluent de façon erratique au même titre que le total bilanciel, affichant respectivement 4759,96 Mds FCFA, 3928,46 Mds FCFA et 1316,71 Mds FCFA, respectivement pour le Burkina, le Mali et le Niger. Au plan communautaire, il est de 35 264 Mds FCFA au 31 décembre 2023.

L'encours de crédits rapporté au PIB pour ces mêmes pays, à la même période s'élève respectivement à 46,6%, 65,7% et 14,9%, soit une moyenne de 39,9%, contre une moyenne communautaire de 62%. Malgré la crise sécuritaire, cette moyenne du ratio crédit/PIB place les pays bancaires de l'AES au-dessus de la moyenne, en Afrique au Sud du Sahara qui s'affiche à 25%.

Les crédits à court terme s'élèvent à 5 270,21 Mds FCFA pour les trois pays, contre 25 028,21 Mds FCFA au niveau communautaire. En dehors du Burkina qui extériorise des crédits à moyen et long terme (56,13%) au-dessus de la moyenne communautaire (58,66%), l'essentiel des concours

<sup>7</sup> Burkina (9 111 Mds FCFA), 7 567 Mds FCFA (Mali) et Niger (2 512 Mds FCFA).

octroyés par les deux autres pays de l'AES sont principalement d'une maturité courte, respectivement de 61,94% (Mali) et 56,85% (Niger).

Dans ce sillage, la proportion des créances en souffrances des trois pays représente pratiquement deux fois celle de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA, en s'affichant à 7,92% contre 3,69% à l'échelle communautaire. Cette proportion est tirée à la hausse par le Niger (14,81%), suivi du Mali (6,41%). Les créances en souffrance du Burkina (2,51%) sont en deçà de la moyenne communautaire (3,69%). Ce même constat s'applique aux créances restructurées pour lesquelles les proportions sont respectivement de 3,52% (Niger), 1,11% (Mali) et 1,04% (Burkina) pour une moyenne communautaire de 0,97%.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des banques de l'AES ressort à 14,50% à fin décembre 2023, contre une moyenne communautaire de 8,5%. Pour la Côte d'Ivoire, il est de 6,90% et celui du Sénégal affiche 8,70%. Cette tendance est observée sur le taux net de dégradation de portefeuille qui affiche 7,93% pour les Banques de l'AES, comparativement à la Côte d'Ivoire (2,4%) et le Sénégal (4,4%). Le taux de provisionnement des créances en souffrance des trois (03) pays s'établit à 54,4% à fin décembre 2023, contre une moyenne communautaire de 59,20%.

Les dépôts suivent une tendance erratique, ressortant respectivement à 5959 Mds FCFA (Burkina), 4699 Mds FCFA (Mali) et 1514 Mds FCFA (Niger). Comparé au PIB, ils représentent 58,32% (Burkina), 78,58% (Mali) et 17,14% (Niger).

En termes de couverture des encours de créances, la place bancaire du Burkina affiche une proportion de 125,19% et 119,61% pour celle du Mali. Bien que les dépôts de la place bancaire du Niger restent marginaux, comparés aux autres places bancaires de l'Union, il n'en demeure pas moins qu'ils couvrent les encours de crédits à hauteur de 114,98%.

Sur toute la période, les dépôts couvrent entièrement les crédits accordés aux clients. Le ratio d'intermédiation<sup>8</sup> moyen affiche 121,66%. A l'absolu, sans faire référence à leur maturité, on peut dire que ce seuil de couverture est très appréciable, comparé à la moyenne communautaire. Il pourrait traduire un meilleur calibrage entre les emplois et les ressources reçues de la clientèle.

La norme de réglementation du capital social exige des banques de l'UMOA, qu'elles détiennent, à tout moment, des fonds propres de base (T1) au moins égaux au capital social<sup>9</sup> minimum de 10 Mds FCFA.

---

<sup>8</sup> *Dépôts/Crédits*

<sup>9</sup> *Le capital social minimum a été porté à 20 Mds FCFA par avis N°001-01-2024*

Trente-neuf banques de l'AES sont conformes à ces seuils, soit 85% des banques en activités. A l'échelle de l'UMOA, quatre-vingt-dix-neuf banques sur cent-vingt-neuf respectent la norme réglementaire.

Cet indicateur est déterminé par les fonds propres effectifs rapportés aux risques pondérés. En application de la réglementation prudentielle en vigueur, la norme est fixée à 11,5%.

A l'échelle de l'AES, quarante-un (41) banques respectaient la norme de solvabilité à fin décembre 2023 sur quarante-quatre. Au plan communautaire, ce nombre ressort à quatre-vingt-quinze sur les cent-vingt-neuf. A la même période, le ratio moyen de solvabilité est ressorti à 15% dans l'AES, au-dessus de la moyenne communautaire de 14,10%.

Destinée à prévenir les risques de liquidité à court terme du système bancaire, sa norme requiert des banques des disponibilités ou des emplois, dont la durée résiduelle n'excède pas trois (03) mois, suffisants pour couvrir, à concurrence d'au moins 75% leurs exigibilités de même maturité.

Au 31 décembre 2023, 35 banques de l'AES respectent la norme réglementaire, soit une proportion de 89% (39 sur 44 banques). Le coefficient moyen de liquidité ressort à 104%, la même proportion que la moyenne communautaire où un total de 99 banques sur 129 sont en conformité avec la norme prudentielle.

Tableau 1 : Synthèse de quelques métriques

Indicateurs de performances	Pays de l'AES			Total1	Autres pays UMOA		Total2	Total
	Burkina	Mali	Niger		Côte d'Ivoire	Sénégal		
Nombre de banque en activités	16	14	14	44			-	158
Total Bilan (en Mds FCFA)	9 111	7 567	2 512	19 190	22 183	12 853	35 036	65 921
Part de marché	13,80%	11,50%	3,80%	29%	33,70%	19,50%	53%	100,00%
Nombre de comptes bancaires	3 110 393	2 445 887	1 002 274	6 558 554	7 148 974	2 834 382	9 983 356	N/A
Coefficient de liquidité	112,50%	96,80%	102,50%	104%	102,80%	103,50%	103%	104,20%
Nombre de banque respectant le coefficient de liquidité	14	14	7	35	21	15	36	*96/129
Ratio moyen de solvabilité	14,20%	15,60%	14,50%	15%	102,8	103,5	103	
Nombre de banque respectant la réglementation du capital minimum par les fonds propres de base T1	14/18	15/15	*10/13	-	*24/27	*14/27	N/A	99/129
Ratio moyen de Solvabilité	14,20%	15,60%	14,50%	15%	13,70%	15,40%	15%	14,10%
Taux brut de dégradation du portefeuille	7,60%	12,40%	23,50%	14,50%	6,90%	8,70%	7,80%	8,50%
Taux net de dégradation du portefeuille	2,50%	6,40%	14,90%	7,93%	2,40%	4,40%	3,40%	3,70%
Taux de provisionnement des créances en souffrances	68,60%	51,70%	42,90%	54,40%	67,20%	51,20%	59,20%	58,70%
Encours de crédits (en Mds FCFA)	4 760	3 928	1 317	10 005	N/A	N/A	N/A	N/A
Dépôts (En Mds FCFA)	5 959	4 699	1 514	12 172	16 107	8 986	25 093	45 054
Dépôts/PIB	58,32%	78,58%	17,14%	48,63%	N/A	N/A	N/A	N/A
Dépôts/créances	125,19%	119,61%	114,98%	121,66%	N/A	N/A	N/A	N/A
<i>Créances en souffrances</i>	<i>119,50</i>	<i>251,66</i>	<i>195,35</i>	<i>566,51</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
<i>Créances restructurées</i>	<i>49,39</i>	<i>43,57</i>	<i>46,41</i>	<i>139,37</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
Crédits à Court terme (en Mds FCFA)	2 088,22	2 433,47	748,53	5 270,21	N/A	N/A	N/A	N/A
PIB Réel (en Mds FCFA)	10 216,90	5 979,52	8 831,79	25 028,21	N/A	N/A	N/A	N/A
Encours Crédits/PIB	46,59%	65,70%	14,91%	42,40%	N/A	N/A	N/A	N/A
Total Bilan /PIB	89,18%	126,55%	28,44%	81,39%	N/A	N/A	N/A	N/A
Proportion des créances en souffrances	2,51%	6,41%	14,84%	7,92%	N/A	N/A	N/A	N/A
Proportion des créances restructurées	1,04%	1,11%	3,52%	1,89%	N/A	N/A	N/A	N/A
Proportion des crédits à court terme	43,87%	61,94%	56,85%	54,22%	N/A	N/A	N/A	N/A
Proportion des crédits à Moyen et long terme	56,13%	38,06%	43,15%	45,78%	N/A	N/A	N/A	N/A

Source : Auteur (2024), sur la base des dépouillements

## 2. POINT DE LA LITTERATURE

### 2.1. Débats théoriques

L'intérêt croissant pour l'étude de la relation entre les incidents terroristes et leur impact sur la stabilité financière s'est intensifié après les attentats du World Trade Center en 2001 aux Etats Unis. La peur psychologique qui résulte des attaques terroristes peut entraver le bon fonctionnement du circuit économique et du système financier qui l'encadre et engendrer des conséquences considérables sur les décisions financières. Ces événements réduisent la confiance des investisseurs et peuvent provoquer une instabilité financière, à défaut de mesures d'accompagnements des investisseurs. L'identification d'une menace existentielle, entachant la survie d'une communauté, justifie une suspension des règles normales qui permettent de prendre des mesures extraordinaires (Buzan et al., 1998). En ce sens, l'ordre sécuritaire mondial après les attentats du 11 septembre 2001 a érigé le terrorisme comme une menace à la sécurité internationale. Le concept de guerre préventive a été l'outil fondamental de la lutte antiterroriste mondiale. Après l'Afghanistan et l'Irak, d'autres « États faibles » ont été le théâtre de cette stratégie préventive. Selon les récits des responsables américains, le Sahel avec une faible sécurité peut constituer une plateforme pour les terroristes.

Selon Yousra (2020), la perception des menaces et l'articulation d'un discours autour du danger et du risque permettent d'ériger des problèmes en enjeux sécuritaires. L'École de Copenhague a théorisé le concept de la sécurisation en désignant un problème comme une menace à la sécurité en l'élevant au-dessus de tous les autres. Ainsi, la succession d'attaques terroristes et sa couverture médiatique peuvent conduire à une amplification de la peur des investisseurs, en raison des attaques perpétrées et freiner leur élan, en termes de transactions financières et bancaires. En cela, nous nous intéressons au nombre d'attaques relevées en recourant à la Base de Données de Global Terrorism Database dans le cadre de nos travaux.

Estrada et al. (2015) ont documenté les impacts négatifs des attaques terroristes sur la croissance économique et les investissements. Leurs travaux ont mis en lumière, essentiellement deux canaux par lesquels les instabilités politiques et sociales influencent la stabilité bancaire, à savoir l'impact de la stabilité politique sur les agrégats macroéconomiques et l'impact des chocs macroéconomiques sur la stabilité financière.

Une approche empirique des répercussions du terrorisme sur la solidité bancaire a été développée dans les travaux de Elnahass & Elgammal. (2022). Leurs analyses abordent le phénomène en s'appuyant sur un échantillon de banques au Moyen-Orient et au Maghreb sur la période 2010-2018. Ils aboutissent à un résultat montrant que les banques situées dans des

pays fortement exposés aux attaques terroristes sont vulnérables avec une stabilité financière marginale.

Les attaques terroristes, en tant que chocs exogènes majeurs, agissent sur les fondements macro-économiques et menacent la stabilité économique-socio-politique, avec des conséquences pouvant engendrées la survenance d'un risque systémique et une contagion du secteur bancaire tout entier. Le terrorisme, en tant que forme majeure de l'instabilité politique, a des répercussions économiques profondes dans les pays de l'UMOA, particulièrement dans les Etats sahéliens. Cela suscite le gap de connaissance sur le besoin d'études approfondies sur les banques à l'échelle communautaire, où les attaques terroristes se sont intensifiées, il y a de cela plus d'une décennie.

Des études empiriques semblent mettre en évidence les effets négatifs des règles de déclassements des créances en souffrances et la capitalisation bancaire, un indicateur important dans la politique de distribution des crédits. Selon Haijuan et al (2022), un niveau de fonds propres élevés est directement corrélé à une meilleure résilience face aux chocs adverses. Également, cette considération est soutenue par Ali & Iness (2020) pour qui, les banques disposant d'un ratio de fonds propres au-delà de 15% sont plus résilientes aux chocs exogènes. Cette implication entre la consistance des fonds propres et la qualité des actifs détenus est mesuré par le poids du provisionnement des créances en souffrance qui obère sensiblement la rentabilité.

En somme, la résilience bancaire repose sur trois piliers essentiels : une adéquation des fonds propres, une gestion des risques efficace et une conformité règlementaire rassurante.

## **2.2. Etat des lieux du terrorisme dans les pays de l'AES**

L'état des lieux du terrorisme dans les pays de l'AES est analysé, en se servant des informations de la base de données mondiale sur le terrorisme<sup>10</sup>. Celle-ci fournit des statistiques sur les événements terroristes dans le monde. Pour chaque incident terroriste, ces informations portent, entre autres, sur le lieu de l'attaque, les cibles visées et le nombre de victimes.

Sur la base des données disponibles, le graphique 1, présente l'évolution du nombre d'attaques terroristes dans l'ensemble des pays de l'AES ainsi que le nombre de victimes associées, entre 2010-2021. Elle indique une persistance de la menace terroriste dans ces pays, avec une tendance haussière. Ainsi, le nombre d'attaques terroristes a progressivement augmenté, passant de 4 en 2010 à 168 en 2015. Après 2015, l'insécurité s'est considérablement accrue. Si

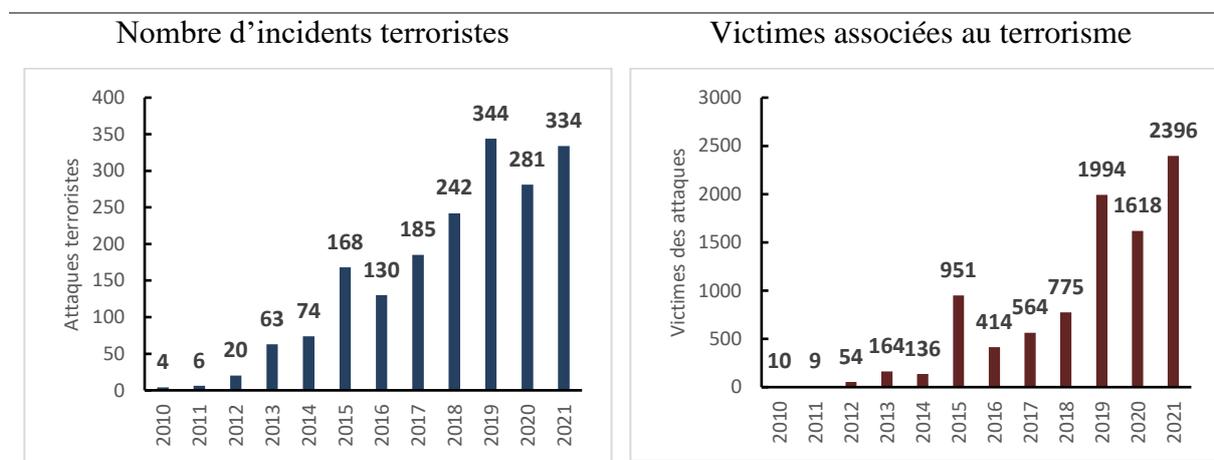
---

<sup>10</sup> *Global Terrorism Database (GTD)*.

le graphique montre qu'en 2016, les pays de l'AES ont enregistré 130 événements terroristes, ce nombre est passé à 344 en 2019 avant de se situer à 334 en 2021.

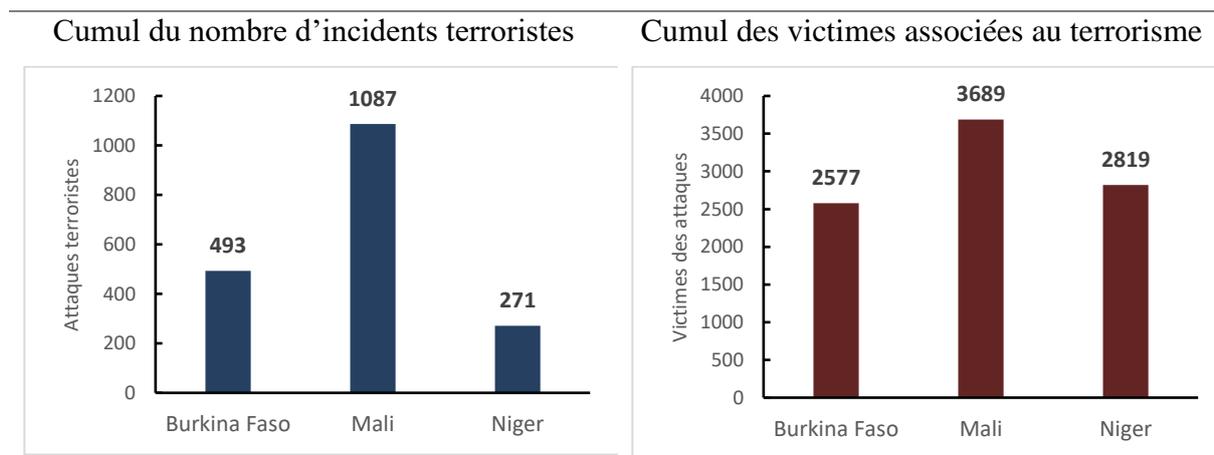
En ligne avec l'évolution des attaques terroristes dans ces Etats, le nombre de victimes qui y sont liées, estimé, en moyenne, à 10 personnes en 2010, a atteint un premier pic en 2015 (951 victimes). Après cette date, il est enregistré une baisse en 2016 (414 victimes) et la dynamique haussière s'est accentuée, le nombre de victimes passant de 414 en 2016 à 1.994 puis à 2.396, respectivement en 2019 et 2021. Au total, sur la période sous revue, les incidents terroristes recensés se sont élevés à 1.851 et les victimes à 9.085 morts.

**Graphique 1 : Evolution du nombre d'attaques terroristes et de victimes dans l'AES**



Source : Auteur (2024), à partir des données du GTD

**Graphique 2 : Situation cumulée des attaques terroristes et des victimes par Etat de 2010 à 2021**



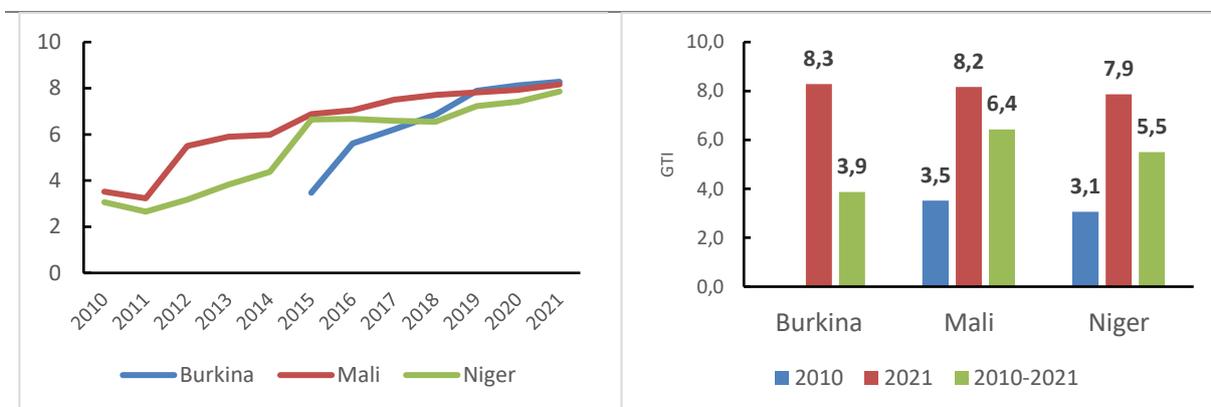
Source : Auteur (2024), à partir des données du GTD

Le graphique 2 ci-dessus présente la situation cumulée des attaques terroristes et du nombre de victimes enregistrés au niveau de chaque pays, sur la période 2010-2021. Il ressort que la menace terroriste est plus accentuée au Mali que dans les autres pays de l’AES. Ce pays cumule 58,7% des attaques et 40,6% des victimes sur la période.

L’Institut pour l’économie et la paix<sup>11</sup> élabore également un indicateur qui retrace les principales tendances du terrorisme au niveau mondial ainsi que leurs impacts dans les Etats. L’élaboration de cet indice (score annuel) prend en compte le nombre total d’incidents terroristes, de décès causés, de blessés et d’otages causés par les attaques terroristes.

Le graphique 3 laisse apparaître que dans les pays de l’AES, les valeurs de l’indice ont progressé. Cette tendance traduit l’intensification des activités terroristes dans ces pays, au cours de la période sous revue. En effet, le Mali a enregistré la valeur moyenne de l’indice la plus élevée (6,4), contre 5,5 au Niger et 3,9 au Burkina, traduisant la violence des dommages du phénomène du terrorisme dans ce pays de l’AES. Cependant, au titre de l’année 2021, le terrorisme aurait relativement plus impacté le Burkina (8,3) que les autres pays de l’AES (8,2 pour le Mali et 7,9 pour le Niger).

**Graphique 3 : Evolution de l’indice Mondial du terrorisme dans les pays de l’AES**



**Source :** Auteur (2024), à partir de l’Institute for Economics and Peace (IEP)

### 3. METHODOLOGIE

Ce paragraphe est articulé en cinq (05) points, à savoir : la présentation du Z Score, la méthodologie, les variables de l’étude, la source de données et les statistiques descriptives.

<sup>11</sup> Institute for Economics and Peace - IEP

### 3.1. Indice de défaillance bancaire

Dans ce papier, Z-Score représente la variable à expliquer du modèle d'analyse, suivant les définitions de Boyd & Graham (1988). Ceux-ci ont montré que les défaillances bancaires sont positivement reliées à une forte exposition aux risques de portefeuille et à une diminution du degré de couverture.

La probabilité de défaillance d'une banque correspond donc à la probabilité que les pertes d'exploitation soient supérieures aux fonds propres. Ainsi, apparaît-il que plus la valeur du Z-Score est élevée, moins élevée est son risque de défaillance.

La valeur du Z score est obtenue par la formule ci-dessous :

$$Score = \frac{E(ROA) + \frac{Cp}{Actif}}{\delta ROA}$$

Avec :  $P$  : probabilité,  $Cp$  : capitaux propres et  $ROA$  : ratio de rentabilité économique

### 3.2. Spécification du modèle d'analyse

Pour le besoin de l'analyse, un modèle de panel analysant les effets de l'insécurité sur la solidité des banques dans les pays de l'AES est défini comme suit :

$$Z - SCORE_{it} = \alpha_0 + \beta_i INSEC_{it} + \delta_i Z_{it} + \lambda_i + \eta_t + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où  $Z - SCORE_{it}$  représente la solidité bancaire.  $INSEC_{it}$  Indique les variables sécuritaire dans les pays de l'AES. Les termes  $\lambda_i$  et  $\eta_t$  désignent respectivement les effets fixes des pays et les facteurs temporels qui peuvent affecter la solidité des banques. Le dernier terme  $\varepsilon_{it}$  représente l'erreur.  $Z_{it}$  est un vecteur de variables de contrôle, composé de deux catégories de variables : les caractéristiques des banques et les caractéristiques macroéconomiques (et institutionnelles). La stratégie adoptée a consisté en l'application de tests statistiques et économétriques usuels, tels que les tests de corrélation, de stationnarité et le test de Hausman, afin de déterminer l'approche d'estimation la mieux adaptée aux caractéristiques de l'échantillon d'étude. À cet égard, la méthode d'estimation à effets aléatoires a été retenue pour obtenir les résultats de base. Toutefois, pour traiter des problématiques telles que l'endogénéité et la simultanéité, en raison de la possibilité que la variable dépendante soit corrélée avec le terme d'erreur (Greene, 2003), la méthode des moments généralisés (GMM) a été appliquée. Cette approche, développée par Arellano & Bond (1991) ainsi qu'Arellano & Bover (1995), permet de pallier ces limites et de garantir des résultats robustes (Blundell & Bond, 1998).

### 3.3. Variables de l'étude

Les résultats des analyses descriptives sont présentés dans le tableau 3. Mais avant, nous faisons un rappel de la définition des variables utilisées dans la modélisation au tableau 2.

**Tableau 2 : Présentation des variables du modèle d'analyse**

<b>Sigles</b>	<b>Définition des Variables</b>	<b>Signes attendus</b>
<b>Z-score</b>	Variable à expliquer ; un proxy mesurant la solidité bancaire	Positif
<b>tndp</b>	Taux net de dégradation de portefeuille	Négatif
<b>tbdp</b>	Taux brut de dégradation du portefeuille	Négatif
<b>tpcs</b>	Taux de provisionnement des créances en souffrance	Positif
<b>crtb</b>	Crédits sur total bilan	Positif
<b>crpb</b>	Crédits sur PIB	Positif
<b>tinfl</b>	Taux d'inflation	Négatif
<b>idst</b>	Indice de sécurité et du terrorisme	Négatif
<b>icfi</b>	Incidents terroristes	Négatif

Source : Auteur (2024), sur la base de la revue littéraire

### 3.4. Source de données

La collecte de données bancaires a été faite à partir du site web de la BCEAO. Elle a consisté à faire une compilation de tous les rapports annuels de la CBU, sur la période couverte par l'étude. Les données sécuritaires proviennent de la base de Données Mondiale sur le terrorisme (Global Terrorism Database) et celle de l'Institute for Economics and Peace. Quant aux données macro-économiques, elles proviennent du World Development Indicators (WDI).

Le choix de la temporalité, allant de 2011 à 2020 a été guidé par la thématique de l'étude qui se penche sur la résilience du secteur bancaire en faisant un parallèle avec la crise sécuritaire au Sahel. En cela, nous nous sommes positionnés sur les dernières données disponibles.

### 3.5. Statistiques descriptives des principales variables

L'analyse des données de l'échantillon de l'étude apporte des éclaircissements sur le choix et la nature des variables opérationnalisées.

**Tableau 3 : Synthèse des statistiques descriptives des variables explicatives**

Indicateurs	Z-Score	tndp	tpcs	crtb	idst	icfi	tinf
<b>Moyenne</b>	<b>1.399</b>	0.069	0,564	0.568	5.451	0.847	1.007
<b>Écart-type</b>	<b>2.377</b>	0.072	0.253	0.143	2.474	0.038	1.985
<b>Minimum</b>	<b>-0.1277</b>	-0.093	0	0.154	0	0.763	-3.233
<b>Maximum</b>	<b>16.323</b>	0.703	1.532	1.624	8.121	0.763	5.301
<b>Nombre d'observations</b>	<b>320</b>	320	320	320	320	320	320

Source : Auteur (2024), sur la base des données dépouillées sur stata 18

Le tableau 3 présente un aperçu de la distribution. Ainsi, le z-score moyen des banques de l'échantillon affiche 1,399 avec une grande disparité faisant ressortir un minimum de -0,1277 et un maximum de 16,323.

#### 4. RESULTATS ET DISCUSSIONS

Les analyses sont faites en deux étapes successives : celles du modèle de bas en suite le modèle robuste.

##### 4.1. Modèle de base

Les résultats des trois estimations sont présentés dans le tableau 4. Ces résultats sont obtenus à partir des estimations des modèles à effets aléatoires<sup>12</sup>, sous l'option « *robust* ».

**Tableau 4 : Synthèse des estimations du modèle**

Variables indépendantes	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>tndp</b>	6,312***	6,479***	5,691***
	(0,000)	(0,000)	(0,000)
<b>tpcs</b>	0,896***	0,975***	
	(0,000)	(0,001)	
<b>crtb</b>			-0,0746

<sup>12</sup> Il convient de relever que précédemment à ces estimations, le test de Hausman a été appliqué. Ce dernier nous a orienté vers des estimations à effets aléatoire.

			(0,902)
<b>crpb</b>	-10,992*		-0,075
	(0,096)		(0,902)
<b>idst</b>	-0.059*	-0,078*	-0,060*
	(0,079)	(0,011)	(0,081)
<b>icfi</b>	-6,035***	-5,7***	-6,809***
	(0,004)	(0,004)	(0,001)
<b>tinfl</b>	0,111***	0,11***	0,124***
	(0,000)	(0,000)	(0,000)
<b>obsrv</b>	<b>320</b>	<b>320</b>	<b>320</b>

Source : Auteur (2024), Estimations sur stata 18

\*\*\*, \*\*, \* indiquent la significativité des coefficients respectivement au seuil de 1%, 5% et 10%.

Les spécifications du modèle de base ressortent les résultats ci-après :

- la première estimation a concerné les variables d'intérêt, au nombre de trois, à savoir : le taux net de dégradation du portefeuille (tndp), l'indice de sécurité et du terrorisme (idst) et le nombre d'incidents terroristes (icfi), la seule variable à niveau de la modélisation et les variables de contrôle, également au nombre de trois, à savoir le taux de provisionnement des créances en souffrances (tpcs), les encours de crédits sur le PIB (crpb) et le taux d'inflation (tinfl) ; elles sont toutes significatives. Statistiquement, quatre variables sont significatives au seuil de 1% (tndp, tpcs, icfi et tinfl) et deux variables de contrôle (idst et crpb) à 10%.
- dans la deuxième estimation, les variables d'intérêt (tndp, idst et icfi) et les variables de contrôle (tpcs, tinfl) sont significatives. Statistiquement, quatre variables sont significatives au seuil de 1% (tndp, tpcs, icfi et tinfl) et la variable de contrôle idst à 10%.
- la troisième estimation révèle les trois variables d'intérêts (tndp, idst et icfi) significatives ainsi que la variable de contrôle tinfl. En revanche, les encours de crédits sur le PIB (crpb) et les encours de crédits sur le total bilanciel ne sont pas significatives et de signes négatifs.

Les résultats des estimations révèlent que le terrorisme (l'indice de sécurité et du terrorisme et les incidents terroristes) constitue un déterminant clé de la résilience du secteur bancaire de

l'AES. Leurs coefficients sont statistiquement différents de zéro (0) et gardent des signes parlants dans toutes les spécifications des modèles, à savoir le modèle de base et le modèle robuste en GMM. Autrement dit, les banques de l'AES sont exposées à un risque élevé pouvant entraîner une défaillance, en atteste le taux moyen du score ( $Z$  score = 1,399).

Pour chacune des estimations, les probabilités  $y$  associées indiquent que les résultats sont globalement acceptables. On observe dans toutes les trois estimations que le nombre d'incidents terroristes, l'indice de sécurité et du terrorisme déterminent significativement la solidité bancaire et influent par la même occasion le score approximé à la baisse. Une hausse de 1% du nombre d'incidents terroristes influe négativement la performance bancaire des trois pays, respectivement de 5,9% (modèle 1), 7,8% (modèle 2) et 6% (modèle 3). En effet, la crise sécuritaire diminue la confiance des investisseurs et perturbe les équilibres du secteur tout entier, avec des répercussions sur l'économie. Les résultats empiriques qui découlent des différentes estimations corroborent ceux de Elnahass & Elgammal. (2022), dont les travaux aboutissent aux résultats d'une forte exposition du secteur bancaire et financier des pays du Maghreb et du Moyen Orient aux attaques terroristes. Également conforme, aux travaux de Estrada et al., (2015) et ceux de Kollias et al. (2013). Les résultats des estimations des modèles 1 et 3 captent en plus les incidences de la politique de distribution de crédits rapportée à la richesse produite, approximée par le PIB. Les conséquences économiques du terrorisme affectent négativement la solidité bancaire. En effet, une hausse d'une unité du ratio encours des crédits rapporté au PIB (crpb) se traduit par une baisse du score des banques de l'AES, respectivement 10,99 (modèle 1) et 0,075 (modèle 3).

Le poids de la détérioration du portefeuille de créances est expliqué par une érosion monétaire du fait des effets inflationnistes et une morosité de l'activité économique. Les agents économiques se retrouvent à faire un arbitrage entre une consommation immédiate pour assurer leur survie où faire face à leurs engagements bancaires. Le coefficient associé au taux d'inflation est positif et significatif. Une augmentation de ce taux entraîne une érosion du pouvoir d'achat des ménages et des entreprises, ce qui réduit leur capacité à rembourser les prêts octroyés par les banques. Cette situation contribue à une baisse globale du score du secteur bancaire, en raison de la détérioration de la qualité des actifs. Les conditions opérationnelles difficiles, en lien avec la faible croissance et le niveau d'inflation élevée ne favorisent pas un meilleur assainissement du portefeuille des banques. Au vu de l'évolution des données sur l'inflation, le Burkina avec une hausse de plus de 11 points de pourcentage, passant de 3,91% à 14,07% entre 2021-2022, le Mali avec un taux d'inflation qui est passé de 3,81% en 2021 à

9,73% en 2022, les perspectives du secteur bancaire a pris un coup, avec une accumulation de créances en souffrances. Par ailleurs, la morosité de l'activité économique se traduit par un rehaussement de la dette intérieure des pays. Les Etats qui trainent des tensions de trésorerie du fait des difficultés de recouvrement de l'impôt sont au cœur de la réalisation des grands travaux et de projets structurants. Ces projets, la plupart du temps, sont exécutés par des entreprises locales et des PME. Ces dernières n'arrivent pas à être payées sous bonne date de valeurs et se retrouvent le plus souvent à défaut vis-à-vis des banques qui les ont préfinancées.

Du reste, les mesures de mitigations, visant à lutter contre l'inflation ont amené le régulateur à relever successivement ses taux directeurs de 3% (16.03.2023) à 3,25% (16.09.2023) et à 3,5% (16.12.2023), avec comme effet à court terme, le resserrement de la distribution de crédits.

Par le truchement du provisionnement des créances compromises, la rentabilité des banques est impactée, de même que leur solvabilité. Par ailleurs la forte dégradation du portefeuille de créances, au-dessus de la moyenne communautaire constitue un levier sur lequel le régulateur devra jouer pour anticiper les effets pervers sur la transmission de la politique monétaire par le crédit. Cette interaction rejoint les résultats des travaux de Demirgüç-Kunt & Detragiache., (1998) et Tamboura (2022), mettant en exergue l'assainissement du portefeuille des créances bancaires. Le coefficient des créances sur PIB est négatif et significatif. Une augmentation d'une unité de cette variable se traduit par une baisse du score. Cette relation s'explique par le fait qu'un taux moyen de dégradation élevé des créances affecte négativement la performance bancaire, reflétant une gestion sous-optimale des risques de crédit.

Le coefficient du taux net de dégradation du portefeuille est positif et significatif, mais une augmentation de cette variable entraîne une baisse du score. Il serait souhaitable que ce coefficient soit négatif pour indiquer une incidence positive sur la solidité des banques, en témoignant d'une amélioration de la qualité des actifs financiers.

Le coefficient du taux de provisionnement des créances en souffrance est positif et significatif. Une augmentation de ce taux indique une meilleure absorption des pertes anticipées sur les créances compromises. Un taux de provisionnement élevé est souhaitable, car il atteste d'une couverture adéquate des prêts à risque, renforçant ainsi la solidité des banques face aux défaillances potentielles.

#### **4.2. Modèle Robust**

Le résultat des vérifications de robustesse présenté au tableau 5 confirment les conclusions du résultat de base. Il en ressort que le terrorisme a un effet négatif et significatif sur les indicateurs

de performance bancaire des pays de l'AES. En effet, l'estimation GMM révèle qu'une hausse de 1% du nombre d'incidents terroristes (idst) fait éroder la résilience du secteur de 1,89%.

**Tableau 5 : Résultat du GMM en système**

Tableau 5 : Résultat du GMM en système	
<b>Z Score</b>	0,88258*** (0,000)
<b>tndp</b>	0,38503*** (0,001)
<b>tpcs</b>	0,00874 (0,812)
<b>idst</b>	- 0,01890*** (0,000)
<b>icfi</b>	-1,0785*** (0,000)
<b>tinfl</b>	0,00701*** (0,000)
<b>cons</b>	-1,0182*** (0,000)
<b>Test AR (1)</b>	0,209
<b>Test AR (2)</b>	0,461
<b>Test Sargan</b>	0,292
<b>Test Hansen</b>	0,037

**Source :** Auteur (2024), sur la base des dépouillements sur Stata 18

\*\*\*, \*\*, \* indiquent la significativité des coefficients respectivement au seuil de 1%, 5% et 10%. Les coefficients sont estimés selon la méthode des GMM, modèle d'Arellano et Bond two step, Les chiffres entre parenthèses représentent les p-values. Les tests de Sargan et de Hansen sont les tests de sur-identification des variables instrumentales, les chiffres entre parenthèses représentent les p-values de la statistique du test de Sargan. Les tests AR (1) et AR (2) représentent respectivement les tests d'autocorrélations de premier ordre et de second ordre d'Arellano et Bond des erreurs : les chiffres entre parenthèses représentent la P-value de la statistique des Tests.

Ces résultats renforcent la validité de l'analyse, soulignant que les impacts négatifs du terrorisme sur les performances bancaires sont robustes, quel que soit l'indicateur utilisé pour mesurer l'intensité du terrorisme.

## CONCLUSION

Ce travail s'est concentré sur l'analyse de la résilience des banques opérant dans les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), en s'appuyant sur les données bancaires fournies par la BCEAO et la Commission Bancaire de l'UMOA (CBU). Peu d'études ont abordé cette problématique spécifique dans la zone UMOA, ce qui confère une originalité à cette recherche. En prenant appui sur l'instruction N°026-11-2016 relative aux engagements en souffrance et l'avis N°002-01-2024 concernant les expositions sur les titres publics de l'État du Niger, nous avons constitué une base de données en panel dynamique, comprenant 320 observations. Des méthodes économétriques, notamment l'approche des effets aléatoires et la Méthode des Moments Généralisés en système (System GMM), ont été appliquées pour assurer la fiabilité des résultats et en tirer des implications économiques et financières pertinentes.

Les résultats obtenus mettent en lumière l'effet déstabilisateur du terrorisme sur la confiance des investisseurs et sur les équilibres du secteur bancaire. La détérioration des portefeuilles de créances s'explique par une érosion monétaire due aux pressions inflationnistes, associée à une morosité économique qui amplifie le volume des créances en souffrance. Ces créances, à travers leur provisionnement, impactent négativement la rentabilité et la solvabilité des banques de l'AES. Ainsi, sur la période étudiée (2011-2020), le taux moyen de dégradation net des portefeuilles bancaires dans ces pays atteint 6,9 %, soit près du double de la moyenne communautaire de 3,7 %.

Par ailleurs, le poids élevé des provisions pèse sur le rendement des fonds propres, comme en témoigne un score moyen relativement faible, de 1,399, pour les banques de la région. Bien que ce score ne soit pas alarmant, il nécessite un suivi rapproché des autorités de régulation et de supervision. Les résultats montrent également une corrélation significative entre la solidité bancaire, le degré de capitalisation et la qualité des créances.

Les normes prudentielles inspirées des accords de Bâle ont démontré leur efficacité en limitant les défaillances bancaires et en renforçant la résilience du système bancaire. Cependant, le terrorisme et d'autres chocs exogènes continuent d'avoir un effet négatif et significatif sur les performances bancaires, soulignant l'importance d'un cadre réglementaire flexible et adapté.

En outre, les résultats mettent en avant le rôle déterminant de la gouvernance managériale dans la résilience bancaire. La proactivité des dirigeants bancaires et leur capacité à appliquer la réglementation, malgré un contexte difficile, ont permis de limiter l'érosion des fonds propres grâce à des ajustements prudents, tels que des dérogations sur les règles de provisionnement pour certaines créances spécifiques.

Le régulateur devrait renforcer ces initiatives en assouplissant temporairement certaines dispositions prudentielles, notamment sur les provisions pour les créances liées aux titres publics émis sur le marché monétaire par les États en crise. Une telle mesure contribuerait à améliorer la solvabilité des banques sans alourdir leurs obligations prudentielles, tout en soutenant la stabilité et la pérennité du système bancaire de l'AES.

Les résultats de nos travaux ne prétendent en aucune manière à l'universalisme, en raison de la complexité des profils des banques de l'échantillon, notamment la disponibilité des données éprouvées, limitées à l'exercice clos au 31.12.2020. En effet, le régulateur dans sa nouvelle stratégie de diffusion des données bancaires est plus restrictif sur la publication des données individuelles, rendant compliquées certaines analyses croisées et approfondies. Toutefois, la rigueur de la démarche méthodologique suivie revêt d'une crédibilité du modèle économétrique éprouvé. Cette limite pourrait entrevoir une autre fenêtre de recherche pour d'autres travaux apparentés aux études bancaires comparées des places bancaires de la zone UMOA, par bloc de pays ou entre pays.

**ANNEXES**

**MATRICE DE CORRELATION DES VARIABLES MODELISEES**

	<b>zscore</b>	<b>tndp</b>	<b>tpcs</b>	<b>crtb</b>	<b>idst</b>	<b>icfi</b>	<b>tinfl</b>
<b>zscore</b>	1,0000						
<b>tndp</b>	0,2542	1,0000					
<b>tpcs</b>	-0,0502	-0,2829	1,0000				
<b>crtb</b>	0,1093	-0,0641	-0,1701	1,0000			
<b>idst</b>	0,2041	0,0104	-0,0504	-0,1440	1,0000		
<b>icfi</b>	-0,3255	0,0413	-0,0173	0,1456	-0,5870	1,0000	
<b>Tinfl</b>	0,1004	0,0057	0,0837	0,0931	-0,2727	0,2486	1,0000

**Source :** Auteur (2024), sur la base des dépouillements sur Stata

**ANNEXE 4**

**RESULTATS DES TESTS DE RACINE UNITAIRE SUR DONNEES DE PANEL**

<b>Variabes</b>	<b>Z Score</b>	<b>tndp</b>	<b>tpcs</b>	<b>crpb</b>	<b>crtb</b>	<b>idst</b>	<b>icfi</b>	<b>tinfl</b>
<b><u>Sans Trend</u></b>								
<i>Levin, Lin et Chu</i>	-12,8231*** (0,000)	-10,1992*** (0,0000)	-4,2961*** (0,0000)	-1,2048*** (0,0000)	-14,3275*** (0,0000)	-7,7940*** (0,0000)	-11,3019*** (0,0000)	-10,3688*** (0,0000)
<i>Im, Pesaran et Shin</i>	-3,3894*** (0,0000)	-3,4308*** (0,000)	-4,4868*** (0,000)	-3,5514*** (0,0002)	-3,2015*** (0,0007)	-6,0757*** (0,0000)	-4,3970*** (0,0000)	-7,9662*** (0,0000)
<b><u>Avec Trend</u></b>								
<i>Levin, Lin et Chu</i>	-11,9690*** (0,000)	-11,2619*** (0,0000)	-8,2429*** (0,000)	-7,5647*** (0,000)	-15,7915*** (0,0000)	-4,0878*** (0,000)	-17,5359*** (0,000)	-13,0009*** (0,000)
	-3,7092***	-4,6680***	-6,2884***	-4,5914***	-4,8832***	-3,2620***	-5,0848***	-8,9392***

<i>Im, Pesaran et Shin</i>	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0006)	(0,0000)	(0,000)
--------------------------------	----------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	---------

Source : Auteur (2024), sur la base des dépouillements sur Stata 18

**TEST DE SPECIFICATION DE HAUSMAN**

<b>Variables</b>	<b>(b)</b>	<b>(B)</b>	<b>(b-B)</b>
<b>tndp</b>	6,2497	6,4794	-0,2299
<b>tpcs</b>	1,0940	0,9750	0, 1189
<b>idst</b>	-0,0882	-0,0784	-0,0098
<b>icfi</b>	-4,5977	-5,6996	1,102
<b>tinfl</b>	0,1039	0,1132	-0,0093
<b>Prob&lt;chi2</b>	<b>-8,91</b>		

Source : Auteur (2024), sur la base des dépouillements sur Stata 18

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aimar, T., Bismans, F., Diebolt, C., 2009. "Le cycle économique : une synthèse", Revue d'Economie française, N° 4, pp. 3-65.
- Ali, M., & Iness, A. (2020). "Capital inflows and bank stability around the financial crisis: the mitigating role of macro-prudential policies", Journal of International Financial Markets, Institutions and Money, 69, 101254.
- Ashraf, B. N. (2017). "Political institutions and bank risk-taking behavior", Journal of Financial Stability, 29, 13–35.
- Arellano, M., & Bover, O. (1995) "Another look at the instrumental variable estimation of error components models". Journal of Econometrics, 68(1), 29–51.
- Arellano, M., & Bond, S. (1991). "Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations", Review of Economic Studies", vol. 58, pp. 277-297.
- Banque Africaine de développement (2018). "Perspectives économiques en Afrique 2018", Abidjan : Banque africaine de développement, 216 p
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, (2023). " Bilans et comptes de résultats des établissements de crédits de l'UMOA ".
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, (2022). " Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au cours de l'année 2021''
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2024). "Avis 002-01-2024 aux établissements de crédit relatif au traitement comptable et prudentiel des expositions sur les titres publics de l'Etat du Niger. "
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2020). "Avis 005-04-2020 relatif au report d'échéances des créances des établissements de crédit affectées par la pandémie du Covid-19".
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2016). "Instruction 026-11-2016 relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance"
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, (2011). " Bilans et comptes de résultats des établissements de crédits de l'UMOA ".
- Barrell R, D. E. (2010). "Bank regulation, property prices and early warning systems for banking crises in OECD countries. Journal of banking & Finance", vol 34 N°34, pp.2255-2264.
- Blundell, R., & Bond, S. (1998). "Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models". Journal of Econometrics, 87(1), 115–143.
- Boutillier S. (2013). "La crise de 1929 ou la leçon non apprise de l'histoire", Marché et organisation, vol 3, N°19 pp-13-30.
- Boyd, J. H., & Graham, S. L. (1988). "The profitability and risk effects of allowing bank holding companies to merge with other financial firms: a simulation study", Quarterly Review, Federal Reserve bank of Minneapolis, Printemps.
- Boyer, R. (2013). "Les crises financières comme conflit de temporalités", vingtième siècle, N117, pp 69-88.
- Cherkaoui, K. A. et Bouchtaoui, M. (2025). "Les déterminants du risque de liquidité bancaire: une approche empirique sur les banques commerciales marocaines", RFEG, vol 6, N°2, pp.154-175.

- Commission Bancaire de l'UMOA (2023). "Rapport annuel ".
- Commission Bancaire de l'UMOA (2011). "Rapport annuel ".
- Demirgüç, K. A. & Detragiache, E. (1998). "The determinants of banking crises in developing and developed countries", IMF Staff papers, vol 45, pp.81-109.
- Elnahass, M., Marie, M., & Elgammal, M. (2022). "Terrorist attacks and bank financial stability: evidence from MENA economies". *Review of Quantitative Finance and Accounting*, 59(1), 383- 427
- Estrada, M. A. R., Park, D., Kim, J. S., & Khan, A. (2015). "The economic impact of terrorism: a new model and its application to Pakistan". *Journal of Policy Modeling*, 37(6), 1065-1080.
- Gammadigbé. (2021). "Impact de la Covid-19 sur l'activité et la solidité des banques", DER/COFEB/2021-02 o 1.
- Galbraith J.K., (1992). "Brève histoire de l'euphorie financière", Seuil, Paris, Edition originale 1999.
- Galbraith J.K., (1970). "La crise de 1929", Payot, Paris, Edition originale 1954.
- Goodell, J. (2020). "COVID-19 and finance : agendas for future research". *Finance Res Lett* 35:101512. <https://doi.org/10.1016/j.frl.2020.101512>.
- Greene, W. H. (2003). "Econometric analysis (6th ed.)". Hoboken, NJ: Pearson.
- Haijuan Xie, Hsu-L.C., Muhammad H, Chafic S (2022). "COVID-19 post-implications for sustainable banking sector performance: evidence from emerging Asian economies", *Economic Research*, vol 35, pp 4801-4816
- HILMI, Y. (2024). Contrôle de gestion dans les banques islamiques: Une revue de littérature. *Recherches et Applications en Finance Islamique (RAFI)*, 8(1), 23-40.
- Institute for Economics & Peace (IEP, 2023). "Global Terrorism Index 2023 : Measuring the Impact of Terrorism", Sydney. <http://visionofhumanity.org/resources>.
- Jacquet, P. & J.-P. Pollin (2012). « Systèmes financiers et croissance », *Revue d'économie financière*, 2 (106), 77-110.
- Kollias C, Kyrtsoy C, Papadamou S (2013). "The effects of terrorism and war on the oil price–stock index relationship". *Energy Econ* 40 :743–752. <https://doi.org/10.1016/j.eneco.2013.09.006>.
- Kpodar, K. (2005). " Le développement financier et la croissance : l'Afrique subsaharienne est-elle marginalisée ? ", *African Development Review*, 17 (1), 106-137.
- Maghniwi, R. A. & Oukassi, M. (2025). "L'open banking au Maroc: le rôle régulateur de Bank Al-Maghrib et son impact sur l'inclusion financière", *RFEF*, vol 6, N°1, pp.250-271.
- Pollin. (2009). "Réguler la liquidité bancaire, septembre", *Revue d'Economie Financière*, volume 94, pp 273-285.
- Tamboura H (2022). " Deux décennies de réglementation prudentielle avant la transposition des nouvelles normes inspirées de Bâle 2 et Bâle 3: quels enseignements pour le système bancaire de l'UMOA ? ", *Revue Finance et Finance Internationale*, 25 p.
- Yousra H (2020). " La securisation de la guerre contre le terrorisme au Sahel ", *Revue Afrique en mouvement*, pp 31-36.